

"DÉSORGANISATION DE L'EMPLOYEUR QUI PERDURE DEPUIS TROP LONGTEMPS"

Dans les dernières semaines, deux actions ont été posées afin de dénoncer la désorganisation de l'employeur qui perdure depuis trop longtemps. Un grief syndical a été déposé en date du 6 juin 2022 et plusieurs membres de l'équipe syndicale étaient présents lors du conseil d'administration de l'établissement afin de dénoncer, entre autres, les éléments suivants :



L'ÉQUIPE SYNDICALE APTS CCSMTL
COURRIEL: CCSMTL@APTSQ.COM
514-413-8777 POSTE 23003

1

L'incapacité de l'employeur de mettre en place l'ensemble des dispositions de la nouvelle convention collective comme les différentes primes.

2

Le manque de transparence, l'absence de communication ou les mauvaises informations transmises par l'employeur à ses personnes salariées.

3

L'absence de réponse, ou même d'accusé de réception, ou les délais déraisonnables de réponses aux questions des salarié.e.s ou des personnes représentantes du syndicat.

4

Les délais inacceptables de réponses du guichet unique des ressources humaines et du service de la paie, de la dotation ou des avantages sociaux et ce, malgré la bonne volonté des travailleurs et travailleuses de ces services.

5

La négligence d'analyser avec diligence les litiges, puis des griefs, par les représentantes de l'employeur qui crée une sur-judiciarisation des relations de travail et engendre des coûts indus pour le syndicat ainsi que pour l'établissement et la mauvaise utilisation des fonds publics.

6

Le manque de forum d'échanges entre le syndicat et la partie patronale afin de dénouer les litiges ou d'échanger sur différentes problématiques.

7

Le manque de collaboration de l'employeur lors de projets qui se veulent paritaires.



TOUTES LES INFORMATIONS EN LIEN AVEC LA DÉSORGANISATION DE L'EMPLOYEUR

Chronologie des démarches entreprises en lien avec toutes les primes
négociées dans le cadre de la dernière Convention collective.

CRP TRANSVERSAUX (COMITÉ DE RELATIONS PROFESSIONNELLES)

Depuis la signature de la Convention collective, le paiement des primes est un point statutaire qui est discuté à tous les CRP. Nous avons eu 11 rencontres avec l'employeur et notre demande a été d'avoir minimalement une ligne du temps pour savoir quand ils prévoient la mise en place des primes et avoir une explication qui justifie une si longue attente.

La réponse de l'employeur a toujours été la même, soit que le fournisseur Logibec n'est pas en mesure en ce moment de codifier ces primes dans leur système.

REPRÉSENTATION AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **8 juin 2022**, une intervention dans le cadre du Conseil d'administration du CIUSSS Centre-Sud a été faite afin de dénoncer le non-respect de la Convention collective, le manque de réponses à nos interventions et le laxisme du CCSMTL face à tout ce qui concerne les différentes primes.

RENCONTRE AVEC LE SCFP

Quelques rencontres intersyndicales ont eu lieu avec le SCFP afin de discuter de l'état de désorganisation du CCSMTL ainsi que des impacts que cela a sur nos membres respectifs.

L'APTS CENTRE-SUD DANS LES MÉDIAS

Depuis un bon moment déjà, nous tentons de solliciter les médias afin de dénoncer le non-versement des primes en CJ, entre autres au CIUSSS Centre-Sud. Le **9 août 2022**, La Presse publie un article qui fait état de la situation, avec la contribution de notre présidente, Julie Houle

GRIEFS

En date du **6 juin 2022**, un grief dénonçant la désorganisation de l'employeur à tous les niveaux, dont le fait de ne pas avoir mis en application les primes découlant de la Convention collective, est déposé à l'employeur.

D'autres griefs ont été déposés afin de réclamer des intérêts reliés au non-paiement des primes.

INTERVENTIONS LORS DES RENCONTRES INTERSYNDICALES

Plusieurs interventions ont été faites à ce sujet auprès de l'employeur lors des rencontres intersyndicales tant par nous que par les syndicats des autres catégories d'emplois.

RENCONTRE AVEC LA DRH

Une rencontre avec Martyne Charland, directrice des ressources humaines, a eu lieu en date du **1er août dernier** afin de lui souligner notre mécontentement, mais aussi nos attentes envers elle en ce qui concerne le chaos existant au CCSMTL.

RENCONTRE AVEC LE PDG

À ce jour, nous sommes toujours en attente d'un retour de monsieur Vincent Lehoullier en lien avec notre demande de le rencontrer.